

# Rapport public Parcoursup session 2025

CFPPA de Montmorillon - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### CFPPA de Montmorillon - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage (18094)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Montmorillon - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, option Territoires métropolitains - en apprentissage (18094)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	95	17

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats aux examens et en cours de formation	Notes obtenues en classes de Première et de Terminale dans toutes les matières	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Étude du dossier scolaire- niveau académique du candidat	Remarques et appréciations des enseignants	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Autonomie - Projet existant - Ensemble du dossier scolaire - Entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation - Projet professionnel construit et en adéquation	Projet de formation motivé et personnalisé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Le projet professionnel et personnel n'est pas en adéquation avec le diplôme demandé.

**Les modalités d'examen des vœux**

**Les modalités d'examen des voeux**

Les voeux sont examinés en fonction des critères définis.

**Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

Le diplôme demandé doit être en accord avec le projet personnel et professionnel.

**Signature :**

Florence Dupuis,

Chef d'établissement de l'établissement CFPPA de  
Montmorillon